

Certificat de capacité destiné à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques

Par arrêté du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 25 novembre 2014 portant publication de la liste des organismes de formation habilités à mettre en œuvre l'action de formation professionnelle continue pour les personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques, Vox Animae est habilité à dispenser la formation **et l'examen pour l'obtention** du certificat de capacité pour les catégories « chien » et « chat ».

Toute personne qui exerce une activité en lien avec les animaux doit obligatoirement détenir un certificat de capacité.

Nous proposons une session de formation suivie du passage de l'examen du certificat de capacité destiné à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques.

Dates : 29, 30 et 31 mai 2018

Lieu : SKEMA, 60 rue Dostoïevski, 06 902 SOPHIA ANTIPOLIS

Formateurs : Vox Animae

Animaux concernés : chien et chat

Nombres d'heures de formation : 2 jours et demi (18 heures de cours pour les 2 espèces)

Examen : 45 **minutes à l'issue** de la formation (le 3^{ème} jour) dans les locaux de la formation (un rattrapage possible)

Horaires des cours : 9h-12h30, 14h-17h30

Tarifs : 380 € nets **pour l'intégralité de la formation catégories « chien » et « chat » et le passage de l'examen**

- 25 % de réduction pour les anciens élèves de Vox Animae
- Majoration de 10 % en cas de prise en charge par un organisme de financement

Hébergement et repas : chaque participant se charge de son logement et de son **repas (une liste d'adresses peut être fournie sur demande)**

Le nombre de places est limité.

Programme commun catégories « chien » et « chat »

Module « Logement »

Conception et principes généraux d'aménagement des locaux

Normes

Équipements, matériels et litières : avantages et inconvénients

Maîtrise de l'ambiance dans les locaux : température, hygrométrie, éclairage, aération, ammoniac

Nettoyage, désinfection, dératisation, désinsectisation, marche en avant

Module « Alimentation »

Évolution des besoins au cours de la vie

Rôle succinct des nutriments (eau, glucides, protéides, lipides, minéraux, vitamines)

Choix raisonné du type d'aliment par rapport au stade physiologique

Appréciation de l'état d'engraissement, de l'état d'hydratation

Appréciation de la qualité des selles, de la qualité du poil

Utilisation des grilles correspondantes

Aliment industriel : utilisation des données présentes sur l'étiquette

Ration ménagère : conception, rations types

Bases de l'abreuvement

Préparation et modalités de distribution

Normes, conditions de stockage

Module « Reproduction »

Notion d'anatomie des appareils génitaux mâle et femelle

Les chaleurs : signes cliniques et comportementaux

Maîtrise de la reproduction : définition de la castration et de l'ovariectomie de la prévention des chaleurs et de l'interruption de gestation

Notions nécessaires au bon déroulement des différentes étapes de la reproduction

Signes de complication pendant la gestation et la mise bas

Soins de base aux jeunes et aux mères

Module « Santé animale »

Soins d'entretien et d'hygiène

Signes de bonne santé

Les principaux signes d'alerte : comportement alimentaire, état de vigilance, température

Principales catégories de maladies : infectieuses, parasitaires, alimentaires, toxiques

Notion de période de risque

Premiers soins simples (en cas de troubles digestifs, fièvre, blessures légères)

Liste des mesures sanitaires et médicales : vaccination, vermifugation, déparasitage externe

Urgences : accident, hémorragie, intoxication

Module « Comportement »

Notion de périodes de développement et leurs conséquences
Notion de périodes sensibles et fixation de la peur, éléments de socialisation
Notion de hiérarchie et d'espace, signes comportementaux
Notion de mécanismes d'acceptation de l'humain et des congénères
Bien-être et stress
Besoins affectifs de l'animal
Tendances comportementales des principales races, variations individuelles, notion d'inné et d'acquis
Grands principes d'éducation des jeunes animaux : arrivée au foyer, obéissance générale, structures d'aide à l'éducation et à la rééducation d'un animal

Module « Droit »

Statut juridique de l'animal
Protection animale : loi, convention européenne
Rôle des services vétérinaires, de la fourrière, des associations
Rôle des associations de promotion et d'amélioration des animaux de race
Responsabilité civile des propriétaires
Identification des animaux
Réglementation du commerce, échanges et importations d'animaux
Dangers sanitaires de première et deuxième catégories
Divagation des animaux
Animaux dangereux et errants

Module « Transport »

Champ d'application de la réglementation sur le transport des animaux vivants
Moyens de transport
Conception des équipements et des cages
Modalités de transport
Bien-être des animaux
Risques pour l'animal
Risques pour les personnes
Le transporteur, le convoyeur
Réglementation européenne sur les mouvements d'animaux de compagnie

Module « Sélection »

Races, standard de races et lignées
LOF (Livre des origines français), LOOF (Livre officiel des origines félines) et certification de races
Espérance de vie
Génétique
Pedigree et groupes de chiens et chats

Demande d'inscription Mai 2018 Nice

M. Mme Mlle

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

Site Internet :

Téléphone :

Mobile :

Si vous êtes en situation de handicap : contactez-nous par téléphone ou mail !

Votre profession ou activité (actuelle ou en projet) :

Vous demandez une prise en charge de la formation par un organisme, précisez :

Bulletin à envoyer **accompagné du règlement total** à :

VOX ANIMAE - CCAD 05/2018 Nice - 5a rue du chemin neuf – 67280 NIEDERHASLACH

Prénom - Nom - date - "Bon pour accord" - signature

Siège social : VOX ANIMAE
13 rue de Molsheim 67280 Oberhaslach
Site Internet : www.vox-animae.com

Courriel : formation@vox-animae.com

Téléphone : 09 66 411 222

SIRET : 529 344 350 000 10

Formation professionnelle N° 42 67 0397067

Certificat de capacité n° 67-99

Habilitation à la formation des propriétaires ou
détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie 67-025

Habilitation à la formation et à l'examen du certificat
de capacité pour les catégories « chien » et « chat »
par arrêté du 19/12/2014 (JO n°300 du 28/12/2014)



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Fédération de la
Formation Professionnelle

Alsoce